



**Accueil de loisirs
du
PLAN DE LA TOUR**

**MODALITES D'ACCUEIL
SELON
LE PROTOCOLE SANITAIRE
ÉTÉ 2020**



Accueil de loisirs UFCV PLAN DE LA TOUR

Ecole élémentaire Marcel AUMERAN – 89 rue Pérosa Argentina

83120 Plan de la Tour

Tel : 06 18 16 29 72 – al.plandelatour@ufcv.fr



SOMMAIRE

PREAMBULE	P3
LES RESERVATIONS ET INSCRIPTIONS	P3
L'ACCUEIL DES ENFANTS	P4
LES REPAS ET GOÛTER	P5
L'ORGANISATION DES ACTIVITES	P6
L'HYGIENE ET LE SUIVI SANITAIRE	P7
L'AMENAGEMENT DES ESPACES ET SENS DE CIRCULATION	P8
LE PORT DU MASQUE	P9
SUSPICION OU CAS AVERÉ DE COVID 19	P10

Chers parents,

Le ministère chargé de la jeunesse nous autorise à accueillir vos enfants à l'accueil de loisirs sous certaines conditions sanitaires à compter du 06 Juillet 2020.

Aussi nous garantissons les 5 grands principes suivants :

1. Le maintien de la distanciation physique entre chaque groupe
2. L'application des gestes barrières
3. La limitation du brassage des enfants
4. L'assurance du nettoyage, de la désinfection des locaux et du matériel
5. La formation des équipes, l'information et la communication auprès des familles.

Ce guide vous informe de toutes les dispositions mises en place sur l'accueil de loisirs, en respectant le protocole sanitaire édité par le ministère en charge de la jeunesse et le protocole établi par l'UFCV.

Je vous invite à le lire attentivement.

Je reste à votre entière disposition pour de plus amples informations.

Prenez soin de vous.

Audrey PARADIS

Directrice de l'Accueil de loisirs

! Les réservations et inscriptions

Au regard de la situation actuelle, afin de minimiser les contacts, nous vous informons que l'accueil sur site est proscrit jusqu'à nouvel ordre.

Vous disposez cependant de plusieurs modes de réservation.

1. Les réservations sont possibles :

- **En ligne**, sur le portail famille :
portail-animation.ufcv.fr/accueil-periscolaire-plan-de-la-tour/
- **Par mail**: Vous devez adresser un mail à l'accueil de loisirs en mentionnant le nom, prénom et âge de l'enfant, l'école fréquentée, les temps souhaités (périscolaire matin/soir, mercredi matin (TAE), mercredi après-midi) et l'heure d'arrivée et de départ.
- **Par téléphone**: Pour les familles ne disposant pas d'outils informatiques, nous acceptons les réservations par téléphone au 06 18 16 29 72.

En cas de reprise de travail, nous vous remercions de joindre le justificatif de votre employeur. Tous les documents administratifs devront être transmis par mail uniquement (pas de dépôt dans la boîte aux lettres) à l'adresse mail suivante :

al.plandelatour@ufcv.fr

2. Confirmation de réservation :

Les conditions sanitaires fixées par le gouvernement limitent notre capacité d'accueil à 49 enfants.

Par conséquent, en cas de forte demande seront prioritaires les enfants des :

- ⇒ personnels soignants, police, ambulancier, pompier...
- ⇒ deux parents qui travaillent
- ⇒ parents isolés

Une confirmation vous sera adressée par mail, mentionnant les jours où votre (vos) enfant(s) pourra(ont) être accueilli(s) dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Il est primordial de vérifier les dates disponibles et de prévenir immédiatement le secrétariat en cas de modification ou d'annulation.

II/ L'accueil des enfants

1. Arrivée et départ des enfants :

L'entrée de l'accueil de loisirs s'effectue à la porte en bois située derrière l'école élémentaire.

Respecter le sens de circulation et le marquage au sol afin de garantir la distanciation sociale.

L'horaire d'arrivée et de départ fixé au préalable avec la direction devra être respecté.

Les familles doivent prendre la température de leur enfant avant l'arrivée au centre. En cas de symptômes ou de fièvre supérieur à 38°, l'enfant ne doit pas se rendre à l'accueil de loisirs.

Les enfants seront répartis par tranche d'âge (maternels et élémentaires) qui seront également divisé en groupe de 15 maximum. Ils le garderont chaque jour. Les groupes dans la mesure du possible ne changeront pas durant tout le séjour de l'enfant.

Les familles ne sont pas autorisées à rentrer dans le bâtiment sauf si elles y sont invitées. Le port du masque et le lavage des mains seront obligatoires.

2. Contenu du sac à dos de l'enfant :

Afin de limiter les échanges de matériel, nous demandons à chaque famille de munir leur enfant d'un sac à dos comprenant :

Pour tous les enfants : Une gourde d'eau, une casquette, de la crème solaire et selon les activités prévues un maillot de bain et une serviette.

Une trousse ludique : il est conseillé de fournir à votre enfant une trousse / petit sac contenant du matériel et/ou des petits jouets (exemples : pinceaux, crayons, feutres, ciseaux, gomme, kapla, voiture, barbie, puzzle, playmobil...).

Pour les maternels : un rechange et un doudou. La famille est en charge du lavage du doudou.

Un masque de rechange pour les enfants de plus de 11 ans.

III/ Les repas et goûter

Le repas du midi est fourni par la société Elior et le goûter par l'UFCV.

Les repas seront pris à la cantine de l'école maternelle ou en extérieur lors des sorties en respectant les groupes établis et la distanciation sociale.

Lors des sorties, le repas se présente sous la forme de pique-nique, composé d'un sandwich, chips, fruit et fromage.

IV/ L'organisation des activités

Les enfants seront répartis en petits groupes par tranches d'âges.

1. Sur la structure :

Des espaces intérieurs et extérieurs seront dédiés à chaque groupe.

Les animations proposées par l'équipe pédagogique tiendront compte des gestes barrières et de la distanciation sociale (entre les différents groupes)

Les enfants utiliseront de préférence le matériel se trouvant dans leur trousse ludique. Dans le cas contraire du matériel sera mis à disposition.

Des animations de sensibilisation aux gestes barrières seront proposées par l'équipe d'animation. Des jeux d'expression corporelle seront notamment mis en place. Des temps d'échange en groupe seront organisés si le besoin s'en fait ressentir.

2. En sortie :

Les groupes seront identiques à ceux déjà constitués sur la structure.

Les trajets s'effectueront de la manière suivante :

- ◇ En bus
- ◇ Port du masque obligatoire pour le chauffeur et l'équipe encadrante
- ◇ Port du masque pour les mineurs de plus de 11 ans en cas de non respect des distances de sécurité.
- ◇ La distanciation de 1 mètre entre chaque groupe sera respectée.

V/ L'hygiène et suivi sanitaire

Une attention particulière sera portée à l'hygiène et au suivi sanitaire de tous.

1. L'hygiène corporelle :

Les enfants devront se laver les mains plusieurs fois par jour dans les situations suivantes :

- ◇ A leur arrivée sur la structure et à leur départ,
- ◇ Après chaque sortie en extérieur,
- ◇ Avant et après chaque repas,
- ◇ Avant et après un passage aux toilettes,
- ◇ Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.

Les salles seront toutes équipées de gel hydro-alcoolique,

Les sanitaires disposeront de savon et de serviette en papier en quantité suffisante et feront l'objet d'un réapprovisionnement régulier.

2. L'hygiène des salles, sanitaires et du matériel:

Les salles seront nettoyés et désinfectés chaque soir. Elles seront également aérées à chaque récréation.

Les sanitaires seront désinfectés 2 fois par jour (le midi et soir).

Les produits ménagers et les lingettes désinfectantes utilisés sont aux normes requises.

L'équipe d'animation sera amenée à désinfecter les surfaces fréquemment touchées : tables, chaises, poignées de portes/fenêtres, interrupteurs...

Le matériel mis à disposition des enfants sera désinfecté à la fin de la journée.

Chaque salle sera équipée d'un kit de nettoyage.

3. Le suivi sanitaire :

Un relevé de température sera opéré en cas de symptôme grippal observé par l'animateur.

Si la température est supérieur à 38°, l'enfant sera immédiatement isolé à l'infirmerie avec un masque et la famille immédiatement contactée afin de le récupérer.

En cas de forte fièvre, le 15 sera contacté.

VI L'aménagement des espaces et sens de circulation

Afin de garantir la distanciation sociale, un aménagement des espaces de l'accueil de loisirs est nécessaire.

Chaque personne pénétrant au sein de la structure devra respecter le sens de circulation et le marquage au sol afin d'éviter les croisements de personnes.

L'entrée dans les salles sera effectuée par les portes extérieures afin de ne pas utiliser les couloirs.

La salle polyvalente a été divisée en deux parties afin de pouvoir mettre en place 2 groupes.

Les cours de récréation ont été coupées en deux afin de pouvoir séparer au maximum les groupes (1 groupe= un coin de la cour). Nous disposons ainsi, de 4 cours, le city et la cour maternelle pour les mercredis.

Chaque groupe disposera d'un espace intérieur et extérieur dédiés.

Les salles seront équipées de mobilier (tables, chaises) en fonction de l'effectif du groupe. Les tables seront disposées afin de garantir la distanciation sociale.

Les salles seront aérées à chaque récréation, à chaque fois que le groupe sort à l'extérieur, lors du temps méridien. En permanence lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Les passages aux toilettes seront effectués par groupe de 3 enfants maximum. Dans les sanitaires garçons, un urinoir sur deux sera utilisé.

VII/ Le port du masque

1. Les adultes :

L'ensemble de l'équipe d'animation portera un masque lorsque la distanciation de 1 mètre ne pourra pas être respectée.

Si les familles doivent accéder aux locaux, le port du masque sera obligatoire.

2. Les enfants :

Il est proscrit pour les enfants en école maternelle.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les mineurs en école élémentaire sauf lorsqu'il présentent des symptômes du COVID19.

Les collégiens devront porter obligatoirement le masque lors des déplacements (vers la salle d'activité, la salle de restauration, pendant les sorties...)

Il appartient à la famille de fournir le masque de l'enfant.

VIII/ SUSPICION OU CAS AVERE DE COVID 19

Nous demandons à chaque famille d'être vigilante sur l'apparition de symptômes du COVID 19 et de prévenir immédiatement la direction de l'accueil de loisirs en cas de suspicion ou de cas avéré.

1. Chez un enfant :

Dans le cas où un enfant présente des symptômes du COVID 19, une procédure sera mise en place afin de protéger l'ensemble du groupe.

En cas de doute, l'équipe d'animation, pourra prendre la température de l'enfant.

L'enfant sera isolé à l'infirmerie muni d'un masque.

Les parents seront avertis et devront immédiatement venir le récupérer.

Une information sera transmise à l'établissement scolaire de l'enfant.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

La désinfection, des salles et des matériels utilisés, par la personne sera réalisée selon les prescriptions qui sont prédéfinies par les autorités sanitaires.

L'enfant ne pourra pas être accepté de nouveau sur la structure sans un certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en accueil de loisirs.

2. Chez un adulte :

Si une personne de l'équipe d'animation ou une personne participant à l'accueil présente les symptômes du COVID 19, une procédure est également prévue :

La personne sera isolée et devra quitter l'accueil de loisirs.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

La désinfection, des salles et des matériels utilisés, par la personne sera réalisée selon les prescriptions qui sont prédéfinies par les autorités sanitaires.

L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions au sein de l'accueil de loisirs sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.



Ces modalités d'accueil sont prévues à compter du 06 Juillet 2020. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des consignes sanitaires à appliquer.

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

**Restons unis face au coronavirus,
respectons les gestes barrières ensemble !!!**